



Comité des services communautaires et de protection

Procès-verbal 4

Le jeudi 20 juin 2019

9 h 30

salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 26 juin 2019 dans le rapport 4 du Comité des services communautaires et de protection.*

Présent : Présidente: Conseillère J. Sudds
Vice-président: Conseiller K. Egli
Conseillers: M. Luloff , E. El-Chantiry , D. Deans , M. Fleury,
C. McKenney, S. Blais and C.A. Meehan

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 3 - le 18 avril 2019

CONFIRMÉ

PRÉVENTION DU CRIME OTTAWA

1. MANDAT DU PRÉVENTION DU CRIME OTTAWA

ACS2019-CCS-CPS-0005

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver son mandat, tel qu'il est exposé dans le présent rapport et joint en tant que document 1.

ADOPTÉE

2. RAPPORT D'ACTION 2018 DE PRÉVENTION DU CRIME OTTAWA

ACS2019-CCS-CPS-0006

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des services communautaires et de protection et le conseil reçoivent ce rapport à titre d'information.

La conseillère Diane Deans, présidente de Prévention du crime Ottawa (PCO), prononce un mot d'ouverture sur le travail de PCO et présente Nancy Worsfold, qui en est la directrice générale. Cette dernière présente à son tour l'équipe qui l'accompagne :

- Christine MacIntosh, de la Société John Howard d'Ottawa;
- Kim McCalpin, de la Société John Howard d'Ottawa;

- Patricia Davies, de l'Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa (OCISO);
- Laavanyan Selvendren, de l'Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa (OCISO);
- Carl Cartright, du Service de police d'Ottawa.

Une copie de leur présentation est conservée au greffe municipal.

Après la présentation, les membres du Comité posent diverses questions, notamment sur ce qui suit :

Est-ce que PCO croit à l'importance de la police communautaire? L'organisation trouve que la police communautaire est très importante et juge qu'elle s'améliore. Le Service de police d'Ottawa a d'ailleurs reçu du gouvernement provincial des fonds qui devraient aider à son expansion.

Pour lutter contre la criminalité chez les jeunes, il est primordial de leur donner accès à l'emploi. Ainsi, 400 000 \$ ont été affectés à des programmes jeunesse; Dan Chenier, directeur général des Loisirs, de la Culture et des Installations, donnera de l'information sur les cinq groupes bénéficiaires de ce financement.

Les participants discutent de la quantité d'armes à feu dans la région d'Ottawa et de leur origine possible. Carl Cartwright, enquêteur du Service de police d'Ottawa, indique que la plupart viennent des États-Unis.

La recommandation du rapport est présentée au Comité et REÇUE telle quelle.

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL ET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

SERVICES LÉGISLATIFS

3. COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ – RAPPORT ANNUEL DE 2017-2018

ACS2019-CCS-AAC-0001

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité recommande que le Comité des services communautaires et de protection reçoive le rapport annuel

de 2017-2018 du Comité consultatif sur l'accessibilité.

REÇUE

4. RAPPORT DE SITUATION - DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DU COMITÉ DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DE PROTECTION POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 11 JUIN 2019

ACS2019-CCS-CPS-0004

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des services communautaires et de protection prenne connaissance de ce rapport.

REÇUE

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE PROTECTION ET D'URGENCE
SERVICES DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

5. EXAMEN ET RAPPORT ANNUEL 2018 DES SERVICES DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

ACS2019-EPS-GEN-0005

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil :

- 1. d'approuver l'embauche de 22 équivalents temps plein (ETP) payés au moyen des recettes au budget des Services des règlements municipaux, comme décrit dans ce rapport; et,**
- 2. de prendre connaissance du rapport annuel 2018 des Services des règlements municipaux (document 1).**

Roger Chapman, directeur des Services des règlements municipaux, remercie son personnel d'avoir contribué au rapport. Il donne ensuite une présentation PowerPoint sur les points saillants de ce rapport. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Le Comité reçoit les intervenants suivants :

1. Chris Greenshields*, de l'Association communautaire de Vanier – Les Services des règlements municipaux ont besoin de ressources supplémentaires pour jouer un rôle plus proactif et mieux répondre au nombre croissant de demandes de services. Il y a lieu de saluer l'adoption de nouvelles technologies, comme l'application Neappoli, qu'ont utilisée beaucoup de membres de l'Association communautaire de Vanier et du Comité de sécurité de Vanier.
2. Norman Moyer, président de l'Association communautaire de la Basse-Ville – La communauté est très dynamique, et ce, grâce à tous les agents des Services des règlements municipaux. L'Association souscrit à la recommandation d'accroître l'effectif, surtout parce qu'on pourrait ainsi mieux traiter les plaintes pour bruit. Autres problèmes importants : les enseignes-chevalets sur les trottoirs, les maisons de chambres et la nécessité d'être plus proactifs.
3. Paula Tchen, d'Action Côte-de-Sable – L'organisation adhère à la recommandation d'accroître l'effectif. Le service doit effectivement être plus proactif que réactif. Il semble nécessaire d'améliorer le suivi des incidents.

*[* Toutes les personnes dont le nom est marqué d'un astérisque (*) ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]*

Après la présentation et les interventions, les membres du Comité posent diverses questions, notamment sur ce qui suit :

- Dans son rapport de 2016, KPMG recommandait l'ajout de 15 employés, mais le rapport dont il est ici question porte ce nombre à 22. Ce changement est attribuable au fait que, de 2016 à 2018, le nombre de demandes de service a grimpé de 11 000. La Direction générale évaluera la charge de travail et déterminera l'effectif nécessaire.
- Les Services des règlements municipaux s'occupent des questions relatives à la faune, avec le soutien de la Commission de la capitale nationale et du ministère des Richesses naturelles et des Forêts.

- Les 22 postes ne font pas augmenter les taxes, puisqu'ils sont financés à même les amendes et droits perçus.
- Il existe une liste de contrevenants récidivistes qui génèrent une forte charge de travail et dont on doit donc s'occuper.
- Les membres du Comité sont très impressionnés par le travail de tout le personnel des Services des règlements municipaux.

La recommandation du rapport est présentée au Comité, puis ADOPTÉE et REÇUE telle quelle.

DIRECTIVE AU PERSONNEL

Que le personnel des Services des règlements municipaux travaille entre autres avec des membres des services de santé, des incendies et de police au sein d'un groupe de travail sur la fermeture des établissements non autorisés pour fumeurs de pipe à eau.

SERVICE DES INCENDIES D'OTTAWA

6. RAPPORT ANNUEL DE 2018 DU SERVICE DES INCENDIES

ACS2019-EPS-GEN-0006

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de recevoir le rapport aux fins d'information.

Kim Ayotte, directeur du Service des incendies, et Anthony Di Monte, directeur général des Services de protection et d'urgence, sont présents pour répondre aux questions des membres du Comité.

Ces derniers posent diverses questions, notamment sur ce qui suit :

M. Ayotte décrit les travaux à faire et les procédures à suivre en ce qui concerne le train léger une fois qu'il sera en service, mais aussi pendant sa construction. Le Groupe de transport Rideau a acheté de l'équipement spécial que pourra utiliser le Service des incendies en cas d'urgence.

Le processus de renouvellement de l'agrément est en cours; il semble très

bien se dérouler.

La recommandation du rapport est présentée au Comité et REÇUE telle quelle.

SERVICES PARAMÉDICAUX D'OTTAWA

7. RAPPORT ANNUEL DE 2018 DU SERVICE PARAMÉDIC D'OTTAWA

ACS2019-EPS-GEN-0007

CITY WIDE

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de recevoir le rapport aux fins d'information.

Myles Cassidy, chef du Service paramédic d'Ottawa, et Anthony Di Monte, directeur général des Services de protection et d'urgence, sont présents pour répondre aux questions des membres du Comité.

Ces derniers posent diverses questions, notamment sur ce qui suit :

MM. Cassidy et Di Monte indiquent que les prochains rapports contiendront de l'information sur les appels et les interventions pour chaque quartier, comme par le passé.

M. Cassidy mentionne que les travaux de construction et les ralentissements de la circulation posent problème. L'équipe collabore avec les hôpitaux à cet égard, de même que pour composer avec les retards aux urgences.

M. Cassidy précise que le délai entre l'arrivée à l'hôpital et le retour sur la route devrait dans l'idéal se situer entre 20 et 30 minutes, mais s'élève actuellement à 88 minutes.

M. Di Monte ajoute que l'engorgement se crée véritablement à l'hôpital, et que le problème réside dans le manque de ressources hospitalières. Il est d'ailleurs impossible qu'un paramédic reste à l'hôpital pour prêter main-forte.

Par ailleurs, on craint que le processus du centre d'appels tende à se détériorer. Selon M. Cassidy, des changements devraient être apportés au

protocole et au système dans les prochaines années.

Des protocoles et des procédures ont en outre été mis en place pour le nouveau train léger.

La recommandation du rapport est présentée au Comité et REÇUE telle quelle.

ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

8. HARMONISATION DES RÈGLEMENTS SANS FUMÉE

ACS2019-EPS-GEN-0008

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver le projet de consolidation du règlement concernant l'usage de produits à fumer ou à vapoter, l'abrogation des règlements sur le tabagisme et de la réglementation sur l'usage du tabac en vigueur et les modifications connexes du Règlement sur le transport en commun (no 2007-268, dans sa version modifiée) et du Règlement de la Ville d'Ottawa régissant les terrasses sur emprise sur les voies publiques (no 2017-92, dans sa version modifiée) dans la forme générale des documents 1, 2 et 3 et de la façon décrite dans le présent rapport.

ADOPTÉE, telle que modifiée par la motion suivante:

MOTION NO CPS 4/1

Motion du conseiller M. Fleury

ATTENDU QU'il est interdit de fumer ou de vapoter sur les propriétés municipales, y compris dans les parcs et sur les plages de la Ville ainsi qu'aux alentours des bâtiments municipaux, afin que le public puisse s'y réunir à l'abri de la fumée et de la vapeur;

ATTENDU QU'il y a lieu d'encourager les ministères et organismes fédéraux qui gèrent et planifient des activités publiques sur les propriétés fédérales à commencer ou poursuivre la révision de leurs politiques pour des lieux publics sans fumée ni vapeur;

IL EST RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de demander à la Commission de la capitale nationale, à Parcs Canada, à Patrimoine canadien et aux autres ministères et organismes fédéraux qui gèrent et planifient des activités publiques sur les propriétés fédérales de mettre en place des politiques pour des lieux publics sans fumée ni vapeur.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le maire communique cette demande au président et au premier dirigeant de la Commission de la capitale nationale ainsi qu'aux ministres responsables de Parcs Canada, de Patrimoine canadien et des autres ministères et organismes fédéraux.

ADOPTÉE

**DIRECTION GÉNÉRAL DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES
INSTALLATIONS**

PROGRAMMES DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES ET CULTURE

**9. MISE À JOUR SUR LA RÉALISATION DE LA STRATÉGIE MUSICALE
D'OTTAWA**

ACS2019-RCF-GEN-0006

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil :

- 1. de prendre connaissance du rapport de 2018 sur l'état d'avancement et la mise en œuvre de la Stratégie musicale**

d'Ottawa;

2. de demander au personnel de mettre en œuvre les recommandations de 2019-2020 contenues dans ce rapport, et de faire état de leur mise en œuvre au plus tard au deuxième trimestre de 2021.

ADOPTÉE et REÇUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

10. MISE À JOUR SUR LE PROGRAMME DES CYGNES ROYAUX

ACS2019-PWE-GEN-0026

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de faire don des cygnes royaux au Parc Safari afin que ces oiseaux vieillissants reçoivent continuellement les soins dont ils ont besoin.

Le Comité reçoit les intervenants suivants :

1. Mark Davidson*, résident d'Ottawa, observateur d'oiseaux et naturaliste amateur – M. Davidson explique que le cygne tuberculé est considéré par le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada comme une « espèce exotique envahissante », raison pour laquelle la Ville doit gérer cette espèce conformément aux règles du Service. Il souscrit à la recommandation, soutenant qu'au vu des mesures prises en reconnaissance de l'importance de la biodiversité indigène, il convient de se demander si un tel cadeau de la Reine serait accepté en 2019. Dans la négative, peut-être faut-il admettre que la Ville doit mettre fin à sa contribution particulière en faveur de cette espèce envahissante et destructrice dans l'écosystème délicat de la rivière Rideau.

2. Clarence Dungey – M. Dungey aime les cygnes à Ottawa, mais appuie

la recommandation du personnel.

*[* Toutes les personnes dont le nom est marqué d'un astérisque (*) ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]*

La recommandation du rapport est présentée au Comité, puis ADOPTÉE telle quelle.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

La conseillère J. Sudds

Dans la note de service concernant la mise à niveau du service public et gratuit de Wi-Fi, qui a été envoyée au Conseil le 13 juin 2019, il est indiqué que la Ville prévoit retirer le service de Wi-Fi dans 25 de ses centres récréatifs. Cette mesure entraînera une interruption complète d'un service que les résidents s'attendent à pouvoir utiliser. C'est le cas dans de nombreuses installations récréatives de la ville, où beaucoup de gens utilisent notre réseau Wi-Fi pour travailler ou rester en contact avec leur famille et leurs amis. Il est important de tenir compte du fait que le service public de Wi-Fi est pour certains résidents le seul moyen de se connecter à Internet. Je crois que nous devrions prendre tous les moyens possibles pour atténuer les répercussions de l'interruption du service.

Je comprends que le fournisseur actuel du service de Wi-Fi n'était plus en mesure d'offrir le service à un coût raisonnable pour la Ville. Je sais également que l'équipe de la TI a mis en œuvre avec succès un projet pilote dans deux de nos centres récréatifs. Est-ce que le personnel pourrait nous aviser des mesures qui peuvent être prises afin d'atténuer les répercussions de l'interruption du service de Wi-Fi dans nos centres récréatifs pour les résidents qui en dépendent? En outre, pourrait-on nous proposer des options afin que les mises à niveau prévues du service de Wi-Fi soient réalisées de manière à maintenir un niveau de connectivité acceptable en attendant, afin que le service ne soit pas interrompu dans les installations récréatives plus de cinq jours ouvrables de suite?

Le conseiller M. Fleury

Nous demandons à la Ville d'Ottawa d'informer le Comité des services communautaires et de protection des modifications proposées à la Loi de 2011 sur les services de logement de la province de l'Ontario (dans le cadre de la Stratégie de renouvellement

du secteur du logement communautaire). Plus précisément, nous voulons savoir quelles seront les répercussions des modifications proposées pour la Ville d'Ottawa.

Relativement à l'annonce suivante du gouvernement provincial :

<https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-de-renouvellement-du-secteur-du-logement-communautaire>

AUTRES QUESTIONS

MOTION NO CPS 4/2

Motion du conseiller M. Fleury

IL EST RÉSOLU QU'en vertu du paragraphe 89(3) du Règlement de procédure, le point suivant soit ajouté à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui pour qu'il puisse être soumis à l'approbation du Conseil avant l'interruption des travaux législatifs pour la saison estivale.

ADOPTÉE

MOTION NO CPS 4/3

Motion du conseiller M. Fleury

ATTENDU QU'à sa réunion du 12 juillet 2017, le Conseil a adopté un règlement municipal modifiant les règlements n^{os} 2005-208 et 2013-416 en lien, respectivement, avec l'entretien des propriétés et les normes de biens-fonds dans la Côte-de-Sable, dans le cadre d'un programme pilote biennal ayant pour objet d'améliorer la gestion des déchets dans cette partie du quartier 12;

ATTENDU QUE le règlement municipal modificatif comprend des dispositions abrogeant les articles ajoutés aux deux règlements municipaux susmentionnés à compter du 12 juillet 2019, en attendant l'évaluation de l'efficacité du programme pilote;

ATTENDU QUE selon les Services des règlements municipaux, même si les dispositions n'ont été appliquées que dans la mesure où les ressources le permettraient, elles se sont avérées efficaces pour contrer les problèmes soulevés dans la Côte-de-Sable;

IL EST RÉSOLU QUE les dispositions abrogeant les articles du *Règlement sur l'entretien des propriétés* (n° 2005-208) et du *Règlement sur les normes d'entretien des biens* (n° 2013-416) en lien avec le programme pilote de gestion des déchets dans la Côte-de-Sable soient elles-mêmes abrogées pour permettre la poursuite du programme.

ADOPTÉE, par 6 VOIX AFFIRMATIVES contre 3 VOIX NÉGATIVES, réparties comme suit :

VOIX AFFIRMATIVES (6): Conseillers D. Deans, M. Fleury, M. Luloff, C. McKenney, C.A Meehan, J. Sudds

VOIX NÉGATIVES (3): Conseillers S. Blais, E. El-Chantiry, K. Egli

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 12 h 40.

Coordonnateur du comité

Présidente